

mis en ligne le 3 octobre 2023

ARRETE MUNICIPAL N°13083 DU 03 OCTOBRE 2023

Le Maire de Larmor-Plage,

OBJET :

Opération de levage
Quai de l'embarcadère.
Le 5 octobre 2023.

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de la Route,
- Vu la demande faite par HADO couverture-14 Bd Flandres Dunkerque-56100 LORIENT
- Considérant que pour des motifs de sécurité publique, et pour permettre les travaux de levage, il importe de condamner l'accès et les règles de stationnement quai de l'embarcadère.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le jeudi 5 octobre 2023 de 08h00 à 19h00, l'accès au petit port sera autorisé pour l'entreprise HADO couverture afin d'installer une nacelle sur une partie du Quai de l'embarcadère, seul le demandeur sera autorisé à stationner.

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation seront mis en place par la Police Municipale.

ARTICLE 3 : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h. L'entreprise veillera à mettre une signalétique adéquate.

ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services, la Police Municipale, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,

Patrice VALTON

